



SYDEVOM
www.sydevom04.fr

Le 26 mars 2020

LE SYDEVOM APPELLE AU CIVISME POUR MAINTENIR LE TRI SELECTIF ET LA COLLECTE DES DECHETS

En cette période difficile, le SYDEVOM appelle les particuliers et professionnels à plus de civisme : En effet, le centre de tri VEOLIA de Manosque a alerté le SYDEVOM sur la dégradation inquiétante de la qualité du flux de tri sélectif qu'il reçoit.

Cette semaine, les opérateurs ont constaté, dans le tri sélectif, la présence de couches culottes, lingettes désinfectantes, masques et gants, sans compter les filets agricoles qui s'enroulent dans les machines et obligent l'arrêt de la chaîne de tri.

Aux vues des risques sanitaires ainsi que de la surcharge de travail liée au manque de respect des consignes de tri et de l'effectif actuel très restreint, le centre de tri risque de fermer prochainement. Le SYDEVOM appelle les habitants et les professionnels à respecter les consignes de tri pour le bien de tous.

La collecte des déchets : une mission de service public qui doit se poursuivre

La collecte des ordures ménagères est indispensable en cette période de crise sanitaire. Les agents du SYDEVOM de Haute-Provence ainsi que ceux des communautés de communes sont mobilisés pour assurer au mieux l'évacuation de ces déchets et assurer la sécurité sanitaire des habitants. Des protocoles sont également mis en place pour assurer leur sécurité : désinfection des camions, port de gants à usage unique, etc.

Afin que les agents puissent assurer la collecte des ordures ménagères dans les meilleures conditions, il est demandé aux habitants de suivre les recommandations suivantes :

- Les mouchoirs, lingettes désinfectantes, gants et masques ne doivent en aucun cas être jetés dans conteneurs jaunes : ce ne sont pas des emballages, ils ne sont pas recyclables et sont dangereux pour la santé des agents de tri,

- Jeter les mouchoirs, masques, gants et lingettes désinfectantes dans des sacs plastiques fermés,

- Une fois le sac fermé, attendre 24h avant de jeter ces sacs en plastique dans le conteneur des ordures ménagères (gris ou de couleur sombre),

- Ne surtout pas poser les sacs au pied des conteneurs mais bien à l'intérieur de ceux-ci,
- Garder les gravats, encombrants, déchets verts dans un coin de votre jardin ou de votre garage en attendant la réouverture des déchèteries.

Respecter ces consignes permettra aux agents de collecte d'assurer leur mission de service public dans des conditions optimales de sécurité. Merci pour eux !

La collecte et le tri des papiers stoppés pendant dix jours

Les agents du centre de tri de Manosque ont observé une grande quantité de textiles sanitaires présents dans les papiers collectés ce début de semaine. Des couches pleines, des lingettes désinfectantes, des protections hygiéniques et des mouchoirs ont été retrouvés en grand nombre.

De plus beaucoup d'erreurs de tri tel que des cartons compliquent et ralentissent le tri manuel du papier.

Ainsi le centre de tri de Manosque n'accueillera pas les camions du SYDEVOM collectant le papier pour une durée de dix jours ouvrés à compter du jeudi 26 mars 2020, le temps de trier le stock de papier déjà sur place.

Sans solution pour décharger ses bennes, le SYDEVOM ne collectera donc plus les conteneurs bleus sur la totalité de son territoire adhérent. Les habitants sont invités à garder chez eux leurs papiers en attendant la reprise de la collecte qui devrait avoir lieu à partir du lundi 6 avril 2020 (si pas de contre-indications liées à la pandémie du COVID-19).

La collecte des emballages est quant à elle poursuivie sur tous les secteurs du territoire adhérent au SYDEVOM tant que le centre de tri est ouvert. Actuellement, seul un quart des agents du centre de tri est opérationnel. Selon l'évolution de la situation, Véolia pourrait être amené à fermer complètement son centre de tri. Le SYDEVOM diffuse toutes les actualités liées aux déchets durant cette crise sur son site internet (sydevom04.fr) et sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

Le tri et la collecte du verre n'est pas impacté et reste donc inchangée.

Le SYDEVOM diffuse toutes les actualités liées à la gestion des déchets durant cette crise sur son site internet (sydevom04.fr) et sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

D'autres erreurs de tri aggravant la situation

Au cours du mois de mars, beaucoup de filets agricoles utilisés pour délimiter les parcelles ou contenir les troupeaux ont été déposés dans les conteneurs jaunes réservés aux emballages. Ces filets n'ont pas leur place ici et sont même dangereux pour le matériel et les agents du centre de tri : en effet, ils s'enroulent autour des mécanismes et créent des surchauffes pouvant aboutir à des départs de feu et des incendies. Depuis 2017, déjà quatre départs de feu ont eu lieu en raison de ces surchauffes. L'enroulement de ces filets dans les mécanismes oblige l'arrêt complet de la chaîne de tri et entraîne également de nombreuses casses.

En raison de la crise sanitaire, seul un quart des agents du centre de tri sont opérationnels : les agents en charge de la maintenance ne peuvent pas toujours réagir immédiatement. Il est aussi très difficile, de se fournir en pièces détachées pour la réparation, les fournisseurs n'étant plus approvisionnés.

Les conteneurs de tri à disposition des habitants ne sont pas destinés à recevoir les déchets des professionnels : ils sont uniquement réservés aux déchets des ménages. Des filières spécifiques sont mises en place pour collecter les déchets agricoles: ADIVALOR organise tous les ans des collectes pour faciliter le tri des déchets agricoles spécifiques.

Ensemble, faisons notre possible pour maintenir le centre de tri ouvert : respectons les consignes de tri pour la sécurité de tous.

Pour plus d'info sur les consignes de tri retrouvez nous sur sydevom04.fr

CONTACTS PRESSE DU SYDEVOM

Marion TIRABOSCHI
Chargée de communication
06 30 90 60 76
sydevom-com@wanadoo.fr

Béatrice HUBER
Directrice
06 14 75 40 33
sydevom-dir@wanadoo.fr